SOCIETES SAVANTES

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LYON. —. *Séance du dilnanche 26 octobre 1884.* — La Société a repris le dimanche 26 octobre la série de ses conférences mensuelles destinées aux Sociétaires et aux porteurs de cartes de saison. En ouvrant la séance, le Président remercie le nombreux auditoire de son empressement à venir assister aux réunions et annonce que les trois premières conférences seront consacrées à une étude sur la Chine et le Tonkin, au triple point de vue militaire, économique et social. Il donne ensuite la parole à M. le lieutenant colonel Debize, secrétaire général.

LA. CHINE MILITAIRE. — L'empire chinois, protégé par les peuples nomades ou tributaires, qui formaient une haie autour de lui, a vécu pendant des siècles dans un isolement absolu, sans contact avec les étrangers ; sa politique traditionnelle était basée sur ce principe, qui ne paraît pas trop barbare, que lorsqu'on a des voisins, on finit toujours par avoir la guerre avec eux. Ce système qui a procuré à la Chine une longue période de paix est profondément modifié aujourd'hui. L'admission des étrangers dans les ports a été une première atteinte ; les Russes sont devenus des voisins inquiétants, et enfin l'établissement des Français au Tonkin porterait un coup terrible à ce système d'isolement. La Chine ne peut consentir à ce voisinage immédiat, dont le résultat serait la pénétration des étrangers sur son territoire. Elle redoute, avec quelque raison, l'influence des idées nouvelles sur sa population, dont la vie morale et intellectuelle serait profondément modifiée à la longue. Telle est la cause de l'obstination de la Chine, qui ne cédera qu'à la force.

L'orateur passe en revue les forces de la Chine, sa marine, son armée, les soldats, les officiers, l'organisation. Le Chinois ne possède pas le courage militaire comme on le comprend en Europe ; mais il est sobre, patient, dur à la fatigue et peut faire un bon soldat s'il est bien commandé. Le cadre des officiers inférieurs est la partie faible de cette armée dépourvue d'instruction, ils sont méprisés de la population qui n'a de considération que pour les *lettrés.* Quant aux officiers généraux, on doit s'attendre à en trouver quelques-uns sachant manier les troupes et les initier aux principes de la guerre moderne.

De grandes améliorations ont été apportées depuis vingt ans dans l'instruction

et l'armement des troupes. Cette transformation, qui a naturellement produit un certain désordre, est loin d'être terminée. Mais l'ordre se fera peu à peu dans ce chaos. On peut être assuré que dès aujourd'hui, la Chine possède une armée solide pour défendre sa capitale et qu'il lui reste encore a>sez de soldats à peu près armés et instruits pour nous les opposer au Tonkin.

L'orateur raconte la brillante campagne de l'armée anglo-française en 1860. Mais, dit-il, les alliés furent heureux de ne trouver que des forts en pisé, vigoureusement défendus, mais qu'ils purent prendre à l'escalade. Aucune armée ennemie n'a troublé leurs opérations. Il n'en serait plus de même aujourd'hui. Les forts de Tukou sont solides et armés do canons Krup et une armée sérieuse et instruite ne restera pas inactive. Un marché sur Pékin exigerait, non plus vingt mille hommes, mais cinquante mille et plusieurs centaines de millions de dépenses.

En résume', dit le colonel Debize en terminant, c'est au Tonkin que doivent être concentrés tous nos efforts, c'est le vrai gage dont il faut s'emparer ; non pas le Delta du fleuve rouge, mais le Tonkin avec ses limites géographiques, comprenant les places de L.ang- Son, Cao-Bing et Lao-Kaï qui en sont les clefs et que le traité de Tien-Tsin nous abandonnait. L'armée chinoise d'aujourd'hui n'est pas une quantité négligeable, mais il ne faut pas s'en exagérer la valeur. Nous avons la bonne fortune de l'attaquer pendant la période critique de sa transformation ; profitons de cette occasion favorable, car dans dix ans il sera trop tard.

M. le Président, prenant ensuite la parole, expose que d'après lui, la guerre faite à la Chine est légitime en vertu du droit supérieur qui doit permettre aux hommes d'échanger leurs idées et leurs produits, au nom du progrès humanitaire. Les plus forts et les plus nombreux des membres de la famille humaine ne peuvent avoir le droit de priver les autres de leur part au bien commun, pourvu qu'ils en offrent la contre-valeur.